

**OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS  
ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE  
DE L'ONTARIO (OTÉLFO)**

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2022

**OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS  
ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE  
DE L'ONTARIO (OTÉLFO)**

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de la direction	1
Rapport de l'auditeur indépendant	2
État de la situation financière	4
État des résultats	6
État de l'évolution de l'actif net	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9

## RAPPORT DE LA DIRECTION

La direction de l'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (OTÉLFO) est responsable des états financiers, des notes et des autres renseignements financiers contenus dans le rapport financier ci-après.

La direction a préparé les états financiers selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Afin de présenter fidèlement tous les éléments d'information importants, il a fallu recourir à des estimations raisonnables et à des jugements professionnels. La direction a la conviction que les états financiers présentent fidèlement la situation financière de l'OTÉLFO au 31 mars 2022, ainsi que les résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date.

Consciente de ses responsabilités et des limites inhérentes à tout système, la direction a développé et applique un système de contrôle interne qui lui donne l'assurance raisonnable que les actifs de l'OTÉLFO sont protégés contre les pertes et que les documents comptables constituent une source fiable pour la préparation des états financiers.

Le conseil d'administration veille à ce que la direction de l'OTÉLFO s'acquitte de ses obligations en matière de rapport financier, et il lui appartient, en définitive, d'examiner et d'approuver les états financiers. Le conseil d'administration accomplit ses fonctions d'examen des états financiers principalement par l'entremise du comité d'audit. Le comité d'audit rencontre la direction et l'auditeur indépendant pour discuter des résultats des travaux d'audit et des questions de présentation de l'information financière, et pour s'assurer que chacune des parties s'acquitte bien de ses responsabilités. L'auditeur externe a libre accès au comité d'audit, avec ou sans la présence de la direction.

Les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2022 ont été audités par Marciel Lavallée, comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés, l'auditeur nommé par les membres de l'OTÉLFO. Le rapport de l'auditeur indépendant précise ses responsabilités, l'étendue de l'audit et exprime son opinion professionnelle sur les états financiers.

---

Michelle Séguin, CPA, CA  
Présidente – Directrice générale

---

Francis Michaud, CPA, CGA  
Directeur principal, Finances et Services juridiques

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de  
L'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (OTÉLFO)

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (OTÉLFO) (« l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états. Le rapport annuel est censé être mis à notre disposition après la date du présent rapport.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations lorsqu'elles seront mises à notre disposition et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lecture du rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ce rapport, nous serons tenus de signaler le problème aux responsables de la gouvernance.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



OTTAWA  
400-1420 place Blair Towers Place  
Ottawa ON K1J 9L8  
T 613 745-8387  
F 613 745-9584

**Marcil-Lavallee.ca**  
Comptables professionnels agréés  
Chartered Professional Accountants



Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

#### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Marcil Lavallée*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)  
Le 24 juin 2022

# OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2022

4

	2022	2021
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	9 636 358 \$	5 619 383 \$
Débiteurs (note 4)	1 902 978	2 754 833
Frais payés d'avance	1 421 374	1 181 238
	<b>12 960 710</b>	9 555 454
<b>ENCAISSE AFFECTÉE (note 5)</b>	<b>8 692 449</b>	9 246 343
<b>DROITS DE DIFFUSION (note 6)</b>	<b>16 576 408</b>	17 370 215
<b>PROGRAMMATION MAISON (note 7)</b>	<b>8 132 660</b>	12 466 875
<b>ACTIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (note 8)</b>	<b>5 059 100</b>	4 595 300
<b>IMMOBILISATIONS (note 9)</b>	<b>7 556 283</b>	5 881 407
	<b>46 016 900</b>	49 560 140
	<b>58 977 610 \$</b>	59 115 594 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

*Jean Lépine*

Président du Conseil

Jean Lépine

*Dominique O'Rourke*

Présidente du Comité de finances et vérification

Dominique O'Rourke

# OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2022

5

	2022	2021
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs et frais courus (note 10)	5 216 595 \$	5 090 911 \$
Apports reportés (note 11)	5 849 654	2 035 089
	11 066 249	7 126 000
<b>PASSIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (note 8)</b>	3 069 500	2 906 300
<b>APPORTS REPORTÉS – DROITS DE DIFFUSION (note 12)</b>	19 976 318	20 814 871
<b>APPORTS REPORTÉS – PROGRAMMATION MAISON (note 13)</b>	8 862 284	12 668 487
<b>APPORTS REPORTÉS – IMMOBILISATIONS (note 14)</b>	8 684 403	8 581 867
	40 592 505	44 971 525
	51 658 754	52 097 525
<b>ACTIF NET</b>		
Affectations internes (note 5)		
- Fonds TFO	1 519 008	1 519 008
- Fonds de pension	-	-
Non affecté	5 799 848	5 499 061
	7 318 856	7 018 069
	58 977 610 \$	59 115 594 \$

# OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

## ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

6

	2022	2021
<b>PRODUITS</b>		
Apports		
- Subventions de fonctionnement (note 15)	18 420 116 \$	18 337 954 \$
- Financement de projets spéciaux (note 16)	14 333 553	1 427 339
- Corporatifs et gouvernementaux (note 17)	2 746 203	2 628 600
Autres produits (note 18)	2 060 390	3 156 723
Amortissement des apports reportés		
- Droits de diffusion (note 12)	6 503 103	6 306 122
- Programmation maison (note 13)	5 728 616	7 018 610
- Immobilisations (note 14)	2 078 184	1 892 714
	<b>51 870 165</b>	<b>40 768 062</b>
<b>CHARGES</b>		
Programmation et émissions	16 249 899	8 600 316
Production et technologie	9 041 699	7 087 029
Administration	10 816 203	8 867 635
Amortissement des droits de diffusion	6 503 103	6 306 122
Amortissement de la programmation maison	5 728 616	7 018 610
Amortissement des immobilisations	2 078 184	1 892 714
Avantages sociaux futurs	1 452 274	993 252
	<b>51 869 978</b>	<b>40 765 678</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT GAINS ACTUARIELS NETS SUR LES RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS</b>	<b>187</b>	<b>2 384</b>
Gains actuariels nets – Régimes d'avantages sociaux futurs	300 600	250 900
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>300 787 \$</b>	<b>253 284 \$</b>



# OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

## ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

7

	Affectations internes		Non affecté	2022 Total	2021 Total
	Fonds TFO	Fonds de pension			
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	1 519 008 \$	- \$	5 499 061 \$	7 018 069 \$	6 764 785 \$
Excédent des produits sur les charges	-	-	300 787	300 787	253 284
Affectation - Fonds de pension	-	-	-	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	1 519 008 \$	- \$	5 799 848 \$	7 318 856 \$	7 018 069 \$

# OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

8

	2022	2021
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	300 787 \$	253 284 \$
<b>Ajustements pour :</b>		
Amortissement des droits de diffusion	6 503 103	6 306 122
Amortissement de la programmation maison	5 728 616	7 018 610
Amortissement des immobilisations	2 078 184	1 892 714
Gains actuariels nets – Régime d'avantages sociaux	(300 600)	(250 900)
Amortissement des apports reportés – droits de diffusion	(6 503 103)	(6 306 122)
Transfert – apports reportés droits de diffusion	(213 360)	(179 837)
Amortissement des apports reportés – programmation maison	(5 728 616)	(7 018 610)
Transfert – apports reportés programmation maison	(287 584)	(74 164)
Amortissement des apports reportés – immobilisations	(2 078 184)	(1 892 714)
Transfert – apports reportés immobilisations	(2 700 461)	(759 812)
	(3 201 218)	(1 011 429)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 3)	4 551 968	(1 850 315)
	1 350 750	(2 861 744)
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS ET EN ACTIFS INCORPORELS</b>		
Subventions – droits de diffusion	5 877 910	7 115 462
Subventions – programmation maison	2 209 997	6 566 320
Subventions – immobilisations	4 881 181	2 526 773
Acquisition de droits de diffusion	(5 709 296)	(5 902 815)
Acquisition de programmation maison	(1 394 401)	(6 566 320)
Acquisition d'immobilisations – montant net	(3 753 060)	(743 275)
	2 112 331	2 996 145
<b>ACTIVITÉ NETTE DE PLACEMENT</b>		
Variation nette de l'encaisse affectée	553 894	(3 092 178)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	4 016 975	(2 957 777)
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	5 619 383	8 577 160
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	9 636 358 \$	5 619 383 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie consistent de l'encaisse.

# OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

9

### 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (l'Office) est une société d'État créée le 1 avril 2007 selon un décret. L'Office est un réseau de télédiffusion indépendant de langue française et un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, n'est pas sujet à l'impôt sur le revenu.

Les principaux objectifs de l'Office sont d'offrir de la radiodiffusion et de la télécommunication éducative en langue française au grand public, de répondre aux intérêts et aux besoins de la communauté francophone et de développer les connaissances et les habiletés de cette communauté.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public (NC-OSBLSP). L'Office a choisi d'appliquer les chapitres de la série SP 4200 pour les organismes sans but lucratif du secteur public. Les méthodes comptables utilisées par l'Office sont décrites ci-dessous :

#### Utilisations d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations utilisées portent sur la durée de vie utile des immobilisations, des droits de diffusion, des coûts de programmation maison capitalisés et sur l'estimation de certaines provisions. Les estimations comprennent également les clés de répartition utilisées afin de capitaliser la quote-part de la main-d'œuvre et des autres charges à titre de coûts de programmation maison. Les estimations comprennent également l'actif et le passif liés aux avantages sociaux futurs.

Certains des éléments pour lesquels des estimations importantes ont été effectuées sont l'actif et le passif au titre des prestations déterminées pour le régime de retraite à prestations constituées et les régimes d'avantages complémentaires de retraite. Pour estimer ces montants, la direction doit formuler des hypothèses qu'elle considère raisonnables, notamment à l'égard des taux d'inflation, d'actualisation et de mortalité. Elle prend aussi en considération les augmentations de salaires à venir et l'âge de retraite des employés. Toute modification apportée aux hypothèses pourrait avoir une incidence importante sur les résultats et la situation financière de l'Office. La charge liée aux prestations de retraite du personnel pourrait augmenter ou diminuer au cours des exercices à venir.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### **Apport à recevoir**

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

### **Constatation des produits**

#### *Apports*

L'Office applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les apports non affectés sont constatés à l'état des résultats lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports affectés explicitement ou implicitement à l'acquisition d'immobilisations, de droits de diffusion ou d'émissions de télévision produites à l'interne pour des exercices futurs (programmation maison) sont reportés à l'état de la situation financière et constatés à l'état des résultats selon la même méthode d'amortissement et la même période que les actifs connexes.

Les apports affectés explicitement ou implicitement à des charges particulières pour des exercices futurs (programmation maison ou autres) sont reportés à l'état de la situation financière et constatés à l'état des résultats au cours de la période où les charges connexes sont engagées.

#### *Abonnements et autres produits*

Les produits tirés des abonnements de distribution du signal, de vente de services, de publicité et distribution, de vente de produits éducatifs et autres sont constatés lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

#### *Intérêts*

Les intérêts sont constatés lorsqu'ils deviennent exigibles.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Constataion des produits (suite)

#### *Apports reçus sous forme de fournitures et de services*

L'Office comptabilise les apports reçus sous forme de fournitures et/ou services, lorsque leur juste valeur peut être raisonnablement établie et que ces fournitures et/ou services sont utilisés dans le cadre des opérations courantes et que ceux-ci auraient été autrement acquis. Les apports reçus sous forme de fournitures et/ou services sont comptabilisés à la juste valeur des fournitures et/ou services reçus.

### Instruments financiers

#### *Évaluation initiale*

L'Office évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

#### *Évaluation ultérieure*

L'Office évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et de l'encaisse affectée.

#### *Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'Office détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'Office détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### **Instruments financiers (suite)**

#### *Coûts de transaction*

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'Office consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

### **Programmation maison, droits de diffusion et coûts de production**

La programmation maison, les droits de diffusion et les coûts de production sont comptabilisés comme suit :

#### *Programmation maison*

La programmation maison comprend les émissions de télévision produites à l'interne. La programmation réalisée et en cours de production, laquelle démontre une valeur future réalisable par le biais des moyens de communication télévisuels et Web-interactifs de TFO, est comptabilisée au coût, sur une base individuelle, déduction faite de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulatives. Le coût comprend le coût des matières et des services, ainsi que la quote-part de la main-d'œuvre et des autres dépenses directes imputables. Les coûts de la programmation sont constatés dans les coûts des services de télévision et des nouveaux médias à l'état des résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de quatre ans ou lorsque la programmation est vendue ou jugée inutilisable.

#### *Droits de diffusion et coûts de production*

Les droits de diffusion et les productions sous contrat de coproduction, de préachat et d'acquisition sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de quatre ans.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au coût diminué de l'amortissement cumulé.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et selon les périodes suivantes :

	<b>Périodes</b>
Mobilité (tablettes et téléphones intelligents)	2 ans
Machines de bureau	3 ans
Infrastructure de bureau	4 ans
Équipement informatique de production	5 ans
Équipement de production	7 ans
Ameublement et mobilier	10 ans
Améliorations locatives	Selon la durée du bail

### Dépréciation des immobilisations, des droits de diffusion et de la programmation maison

Quand une immobilisation, un droit de diffusion ou un élément de programmation maison cesse de contribuer à la capacité de l'Office de fournir des services, l'excédent de la valeur comptable sur la valeur résiduelle de cet actif, s'il y a lieu, est constaté à l'état des résultats.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Avantages sociaux futurs

L'Office comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux à prestations déterminées, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. À cette fin, l'Office a adopté les méthodes suivantes :

- l'évaluation actuarielle des obligations au titre des prestations constituées relatives aux prestations de retraite et aux avantages complémentaires de retraite est fondée sur la méthode de répartition des prestations projetées au prorata des services. Cette évaluation comprend la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, de la croissance d'autres coûts, de l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels;
- pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur;
- le gain actuariel (la perte actuarielle) résulte de l'écart entre le rendement à long terme réel des actifs des régimes au cours d'une période et le rendement prévu pendant cette période, ou des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations constituées. Les gains actuariels (pertes actuarielles) de chaque exercice sont comptabilisés sur une base systématique et sont amortis sur la période moyenne estimative de services futurs des participants actifs ayant droit à des prestations du régime, soit 12 ans. La période moyenne estimative de services futurs des participants actifs des autres régimes complémentaires est de 16 ans.

### Conversion des devises

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan, tandis que les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au taux en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis au taux moyen en vigueur durant l'exercice, à l'exception des dépenses liées aux éléments non monétaires d'actif et de passif qui sont converties au taux d'origine. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

### Financement excédentaire

Les ministères peuvent exiger le remboursement de tout financement excédentaire. Tout remboursement est comptabilisé dans l'exercice en cours.



# OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

15

### 3. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

	2022	2021
Débiteurs	851 855 \$	545 177 \$
Frais payés d'avance	(240 136)	123 064
Créditeurs et frais courus	125 684	(1 970 571)
Apports reportés	3 814 565	(547 985)
	<b>4 551 968 \$</b>	<b>(1 850 315) \$</b>

### 4. DÉBITEURS

	2022	2021
Ministère de l'Éducation	- \$	306 046 \$
Gouvernement fédéral	150 014	431 396
Gouvernements provinciaux et organismes gouvernementaux	-	413 841
Corporatifs et autres	643 657	753 218
Taxes à la consommation	1 109 307	850 332
	<b>1 902 978 \$</b>	<b>2 754 833 \$</b>

# OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

16

### 5. ENCAISSE AFFECTÉE

	2022	2021
Réserves		
- Renouvellement des immobilisations <sup>(a)</sup>	- \$	1 000 000 \$
- Fonds TFO <sup>(b)</sup>	1 519 008	1 519 008
- MALÉO (Module d'apprentissage en ligne pour l'élémentaire en Ontario) <sup>(c)</sup>	283 991	1 255 010
- CEL (Cours en ligne) <sup>(d)</sup>	1 372 930	-
- LAPHO <sup>(e)</sup>	258 866	125 597
- Programmation maison	729 624	201 612
Engagements		
- Droits de diffusion	3 399 910	3 444 656
- Immobilisations	1 128 120	1 700 460
	<b>8 692 449 \$</b>	<b>9 246 343 \$</b>

(a) Une portion des apports reçus annuellement peut être attribuée au renouvellement des immobilisations techniques de l'Office pour assurer le suivi et les mises à jour reliées aux changements technologiques.

(b) Au cours de l'exercice 2008-2009, l'Office a pris la décision d'affecter une portion des fonds issus de la dissolution de la Fondation TVOntario et reçus au cours d'un exercice antérieur. À ce titre, les fonds affectés pourront être utilisés à des fins déterminées par le conseil d'administration de temps à autre et seulement avec l'approbation de celui-ci.

(c) Le ministère de l'Éducation a confié à l'Office le mandat de développer une offre de ressources d'apprentissages en ligne couvrant la totalité du curriculum de l'élémentaire de langue française en Ontario afin de soutenir le personnel enseignant, les élèves et les parents. Le solde de 283 991 \$ est comptabilisé à titre d'apport reporté et ajouté à la réserve.

(d) Le ministère de l'Éducation a confié à l'Office le mandat de développer un système d'apprentissage en ligne coordonné et efficace en Ontario, dans lequel les élèves ont un accès élargi à des options d'apprentissage en ligne de haute qualité et accessibles, peu importe où ils vivent ou vont à l'école. Le solde de 1 372 930 \$ est comptabilisé à titre d'apport reporté et ajouté à la réserve.

(e) Sur une base annuelle, une portion du budget de fonctionnement est octroyée spécifiquement pour répondre aux exigences de la Loi 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées en Ontario (LAPHO). Le solde de 258 866 \$ est comptabilisé à titre d'apport reporté et ajouté à la réserve.

# OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

17

### 6. DROITS DE DIFFUSION

	2022		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Droits de diffusion et productions complétées	30 024 514 \$	19 218 367 \$	10 806 147 \$
Droits de diffusion radiés au cours de l'exercice	(7 634 584)	(7 634 584)	-
	22 389 930	11 583 783	10 806 147
Productions en cours	5 770 261	-	5 770 261
	28 160 191 \$	11 583 783 \$	16 576 408 \$
	2021		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Droits de diffusion et productions complétées	30 627 068 \$	15 938 692 \$	14 688 376 \$
Droits de diffusion radiés au cours de l'exercice	(3 223 428)	(3 223 428)	-
	27 403 640	12 715 264	14 688 376
Productions en cours	2 681 839	-	2 681 839
	30 085 479 \$	12 715 264 \$	17 370 215 \$

# OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

18

### 7. PROGRAMMATION MAISON

	2022		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Programmation maison	28 328 738 \$	20 196 078 \$	8 132 660 \$
Programmations maison complètement amorties et radiées au cours de l'exercice	(9 256 944)	(9 256 944)	-
	<b>19 071 794 \$</b>	<b>10 939 134 \$</b>	<b>8 132 660 \$</b>

  

	2021		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Programmation maison	36 396 728 \$	23 929 853 \$	12 466 875 \$
Programmations maison complètement amorties et radiées au cours de l'exercice	(9 462 392)	(9 462 392)	-
	<b>26 934 336 \$</b>	<b>14 467 461 \$</b>	<b>12 466 875 \$</b>

## 8. ACTIF ET PASSIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

### Description des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite

L'Office a des régimes à prestations déterminées, capitalisés et non capitalisés, et des régimes à cotisations déterminées, lesquels garantissent à la plupart de ses salariés le paiement de prestations de retraite et d'avantages complémentaires de retraite.

Le régime de retraite auquel participent la plupart des employés de l'Office comporte deux volets. Le premier volet est à prestations déterminées entièrement financé par l'Office en vertu duquel les prestations de retraite sont fondées sur le nombre d'années de service et sur le salaire de fin de carrière. Les prestations de retraite font l'objet chaque année d'une majoration correspondant au taux d'inflation jusqu'à un maximum de 3 %. Le deuxième volet est à cotisations déterminées et les cotisations sont versées par l'Office et les participants. Les régimes d'avantages complémentaires de retraite sont des régimes contributifs d'assurance maladie, dentaire et vie.

### Total des paiements en espèces

Les paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs, constitués des cotisations de l'Office à son régime de retraite capitalisé, des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre des autres régimes non capitalisés et des cotisations aux régimes à cotisations déterminées, totalisent 1 452 274 \$ (2021 : 1 381 280 \$).

### Régimes à prestations déterminées

L'Office évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs du régime pour fins comptables au 31 mars de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente du régime de retraite aux fins de la capitalisation a été effectuée par LifeWorks (anciennement Morneau Shepell) en date du 31 mars 2022 et est une extrapolation des données et de l'évaluation complète datée du 31 mars 2020.

### Régimes à cotisations déterminées

Les coûts totaux constatés au titre du régime à cotisations déterminées s'élèvent à 323 592 \$ (2021 : 263 205 \$).

# OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

20

### 8. ACTIF ET PASSIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux futurs et des montants inscrits dans les états financiers

	2022		
	Régime de retraite capitalisé	Autres régimes non capitalisés	Total
Obligation au titre des prestations constituées	18 395 000 \$	2 440 200 \$	20 835 200 \$
Juste valeur des actifs des régimes	(22 573 100)	-	(22 573 100)
Situation de capitalisation – déficit (surplus) du régime	(4 178 100)	2 440 200	(1 737 900)
Gain (perte) actuariel(le) net(te) non amorti(e)	(881 000)	629 300	(251 700)
<b>Passif (actif) au titre des prestations constituées</b>	<b>(5 059 100) \$</b>	<b>3 069 500 \$</b>	<b>(1 989 600) \$</b>

  

	2021		
	Régime de retraite capitalisé	Autres régimes non capitalisés	Total
Obligation au titre des prestations constituées	17 335 600 \$	2 458 100 \$	19 793 700 \$
Juste valeur des actifs des régimes	(22 077 000)	-	(22 077 000)
Situation de capitalisation – déficit (surplus) du régime	(4 741 400)	2 458 100	(2 283 300)
Gain actuariel net non amorti	146 100	448 200	594 300
<b>Passif (actif) au titre des prestations constituées</b>	<b>(4 595 300) \$</b>	<b>2 906 300 \$</b>	<b>(1 689 000) \$</b>

# OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

21

### 8. ACTIF ET PASSIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

#### Composition des actifs du régime de retraite

La composition des actifs du régime de retraite selon l'évaluation à la date de mesure, soit le 31 mars, se présente comme suit :

	2022	2021
	%	%
Catégorie d'actifs		
Titres de capitaux propres	62	61
Titres de créances	38	39
Autres	-	-
	100	100

#### Coûts des avantages sociaux futurs constatés dans l'exercice et prestations versées

	2022	
	Régime de retraite	Autres régimes
Coûts des avantages sociaux futurs constatés	639 700 \$	193 600 \$
Prestations versées, remboursements et transferts	922 200 \$	30 400 \$

  

	2021	
	Régime de retraite	Autres régimes
Coûts des avantages sociaux futurs constatés	676 800 \$	213 000 \$
Prestations versées, remboursements et transferts	1 195 500 \$	25 000 \$

# OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

22

### 8. ACTIF ET PASSIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

La composition des coûts des avantages sociaux futurs constatés se détaille comme suit :

	Régime de retraite		Autres régimes	
	2022	2021	2022	2021
Coûts des avantages au titre des services courants	921 500 \$	738 100 \$	148 400 \$	170 400 \$
Amortissement des pertes actuarielles nettes (gains actuariels nets)	(23 900)	96 600	(25 100)	(19 900)
Intérêts au titre des avantages de retraite	927 900	874 100	-	-
Perte actuarielle (gain actuariel) lié(e) au rendement prévu de l'actif du régime	(1 185 800)	(1 032 000)	70 300	62 500
	<b>639 700 \$</b>	<b>676 800 \$</b>	<b>193 600 \$</b>	<b>213 000 \$</b>

#### Principales hypothèses

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	2022	
	Régime de retraite	Autres régimes
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	5,40	3,30
Taux de croissance de la rémunération :		
Employés non-syndiqués	2,5 par année	-
Employés syndiqués	2,5 par année	-
Coût des avantages sociaux futurs		
Taux d'actualisation	5,40	4,71
Taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme	5,40	-
Taux de croissance de la rémunération :		
Employés non-syndiqués	2,5 par année	-
Employés syndiqués	2,5 par année	-



# OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

23

### 8. ACTIF ET PASSIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

#### Principales hypothèses (suite)

	2021	
	Régime de retraite	Autres régimes
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	5,40	2,80
Taux de croissance de la rémunération :		
Employés non-syndiqués	2,5 par année	-
Employés syndiqués	2,5 par année	-
Coût des avantages sociaux futurs		
Taux d'actualisation	5,60	4,71
Taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme	5,60	-
Taux de croissance de la rémunération		
Employés non-syndiqués	2,5 par année	-
Employés syndiqués	2,5 par année	-

Pour les autres régimes, les taux tendanciel hypothétiques du coût des soins de santé sont fondés sur les éléments suivants :

	2022	2021
	%	%
Soins médicaux combinés :		
Taux tendanciel initial du coût des soins médicaux combinés	<b>4,89</b>	4,89
Niveau vers lequel baisse le taux tendanciel	<b>3,57</b>	3,57
Année où le taux devrait se stabiliser	<b>2040</b>	2040
Soins dentaires		
Taux tendanciel initial du coût des soins dentaires	<b>4,00</b>	4,00
Niveau vers lequel baisse le taux tendanciel	<b>3,57</b>	3,57
Année où le taux devrait se stabiliser	<b>2040</b>	2040

# OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

24

### 9. IMMOBILISATIONS

	2022		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Mobilité	243 053 \$	230 249 \$	12 804 \$
Machines de bureau	1 251 266	894 296	356 970
Infrastructure de bureau	562 253	561 890	363
Équipement de production	18 364 625	14 177 474	4 187 151
Équipement informatique de production	13 959 022	12 679 785	1 279 237
Ameublement et équipement	2 261 400	1 675 789	585 611
Améliorations locatives	7 498 727	6 364 580	1 134 147
	<b>44 140 346 \$</b>	<b>36 584 063 \$</b>	<b>7 556 283 \$</b>

  

	2021		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Mobilité	234 057 \$	208 336 \$	25 721 \$
Machines de bureau	1 106 878	711 353	395 525
Infrastructure de bureau	562 253	561 083	1 170
Équipement de production	15 057 188	13 328 805	1 728 383
Équipement informatique de production	13 762 444	12 062 422	1 700 022
Ameublement et équipement	2 211 290	1 525 246	686 044
Améliorations locatives	7 483 232	6 138 690	1 344 542
	<b>40 417 342 \$</b>	<b>34 535 935 \$</b>	<b>5 881 407 \$</b>

# OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

25

### 10. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2022		2021
Comptes fournisseurs et charges à payer	4 002 604	\$	4 117 686
Salaires et avantages sociaux courus	1 016 428		817 898
Sommes à remettre à l'État	197 563		155 327
	5 216 595	\$	5 090 911

### 11. APPORTS REPORTÉS

	2022		
	MÉO	Autres	Total
<b>Charges reportées</b>			
Solde au début	465 597	160 675	626 272
Plus : montant reçu	3 922 257	77 291	3 999 548
Moins : montant constaté à titre de produit	(462 720)	-	(462 720)
Solde à la fin	3 925 134	237 966	4 163 100
<b>Projets spéciaux</b>			
Solde au début	1 408 817	-	1 408 817
Plus : montant reçu	14 227 267	-	14 227 267
Moins : montant constaté à titre de produit	(13 949 530)	-	(13 949 530)
Solde à la fin	1 686 554	-	1 686 554
<b>Total</b>	<b>5 611 688</b>	<b>237 966</b>	<b>5 849 654</b>

# OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

26

### 11. APPORTS REPORTÉS (suite)

	2021		Total
	MÉO	Autres	
<b>Charges reportées</b>			
Solde au début	2 298 961 \$	101 722 \$	2 400 683 \$
Plus : montant reçu	645 434	392 914	1 038 348
Moins : montant constaté à titre de produit	(2 478 798)	(333 961)	(2 812 759)
Solde à la fin	465 597	160 675	626 272
<b>Projets spéciaux</b>			
Solde au début	182 391	-	182 391
Plus : montant reçu	2 494 945	-	2 494 945
Moins : montant constaté à titre de produit	(1 268 519)	-	(1 268 519)
Solde à la fin	1 408 817	-	1 408 817
<b>Total</b>	1 874 414 \$	160 675 \$	2 035 089 \$

### 12. APPORTS REPORTÉS – DROITS DE DIFFUSION

	2022	2021
Solde au début	20 814 871 \$	20 185 368 \$
Plus :		
Montant reçu cette année – ministère de l'Éducation	5 672 510	6 860 626
Montant reçu – autres fonds	205 400	254 836
Moins :		
Transfert	(213 360)	(179 837)
Amortissement – montant constaté à titre de produit	(6 503 103)	(6 306 122)
Solde à la fin	19 976 318 \$	20 814 871 \$

# OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

27

### 13. APPORTS REPORTÉS – PROGRAMMATION MAISON

	2022	2021
Solde au début	12 668 487 \$	13 194 941 \$
Plus :		
Montant reçu – ministère de l'Éducation	1 106 818	5 887 359
Montant reçu – Fonds des médias du Canada	1 103 179	678 961
Moins :		
Transfert	(287 584)	(74 164)
Amortissement – montant constaté à titre de produit	(5 728 616)	(7 018 610)
Solde à la fin	8 862 284 \$	12 668 487 \$

### 14. APPORTS REPORTÉS – IMMOBILISATIONS

	2022	2021
Solde au début	8 581 867 \$	8 707 620 \$
Plus :		
Montants ajoutés aux apports reportés – ministère de l'Éducation	4 881 181	2 526 773
Moins :		
Transfert	(2 700 461)	(759 812)
Amortissement – montant constaté à titre de produit	(2 078 184)	(1 892 714)
Solde à la fin	8 684 403 \$	8 581 867 \$

# OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

28

### 15. APPORTS – SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

	2022	2021
<b><i>Reçu dans l'année en cours</i></b>		
Subvention de base	21 653 072 \$	15 684 414 \$
Subvention de base – LAPHO	657 300	657 300
Subvention de capital	1 750 000	1 750 000
Subvention – droits de diffusion	5 672 510	6 860 626
Subvention – programmation maison	1 106 818	5 887 359
<b><i>Total reçu année en cours : ministère de l'éducation</i></b>	<b>30 839 700</b>	<b>30 839 699</b>
<b><i>Reçu dans une année antérieure</i></b>		
Capital	2 700 461	759 812
Droits de diffusion	2 230 054	1 568 658
LAPHO	125 597	258 455
Projets dédiés	337 124	2 220 343
<b><i>Transfert aux apports reportés</i></b>		
Droits de diffusion	(7 902 564)	(8 429 284)
Programmation maison	(1 106 818)	(5 887 359)
Immobilisations	(4 881 181)	(2 526 773)
Projets dédiés	(3 663 391)	(340 000)
Projets dédiés – LAPHO	(258 866)	(125 597)
	<b>18 420 116 \$</b>	<b>18 337 954 \$</b>

# OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

29

### 16. APPORTS – FINANCEMENT DE PROJETS SPÉCIAUX

	2022		
	MÉO	Autres	Total
Financement reçu au cours de l'exercice	14 765 097 \$	- \$	14 765 097 \$
Financement constaté	1 255 010	-	1 255 010
Moins : apports reportés	(1 686 554)	-	(1 686 554)
	<b>14 333 553 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>14 333 553 \$</b>

  

	2021		
	MÉO	Autres	Total
Financement reçu au cours de l'exercice	2 653 765 \$	- \$	2 653 765 \$
Financement constaté	176 529	-	176 529
Moins : apports reportés	(1 402 955)	-	(1 402 955)
	<b>1 427 339 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>1 427 339 \$</b>

# OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

30

### 17. APPORTS – CORPORATIFS ET GOUVERNEMENTAUX

	2022	2021
<b><i>Ministère de l'Éducation</i></b>		
Financement reçu au cours de l'exercice	2 605 000 \$	2 605 000 \$
<b><i>Fonds des médias du Canada</i></b>		
Financement reçu au cours de l'exercice	1 157 178	678 961
Moins : apports reportés de l'exercice – programmation maison	(1 103 178)	(678 961)
<b><i>Autres organismes de l'Ontario</i></b>		
Financement reçu au cours de l'exercice	23 520	179 836
Moins : apports reportés de l'exercice – droits de diffusion	-	(179 836)
<b><i>Autres provinces</i></b>		
Financement reçu au cours de l'exercice	84 600	99 200
Financement reçu au cours de l'exercice – droits de diffusion	205 400	75 000
Moins : apports reportés à l'exercice suivant	(20 917)	(75 600)
Moins : apports reportés de l'exercice – droits de diffusion	(205 400)	(75 000)
	<b>2 746 203 \$</b>	<b>2 628 600 \$</b>



# OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

31

### 18. AUTRES PRODUITS

	2022	2021
Abonnements de distribution du signal	1 193 166 \$	1 432 386 \$
Vente de services	139 901	961 480
Publicité et distribution	59 379	145 605
Vente de produits éducatifs	185 730	245 129
Sous-location	150 604	131 651
Intérêts	137 648	101 304
Dons reçus sous forme de services	187 464	117 199
Dons et autres	6 498	21 969
	<b>2 060 390 \$</b>	<b>3 156 723 \$</b>

### 19. OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES ORGANISMES APPARENTÉS

À titre de promoteur du Régime de retraite de l'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario, l'Office s'est engagé à payer certains coûts du régime de retraite, dont la rémunération des employés y travaillant, les honoraires professionnels ainsi que les coûts rattachés à l'utilisation des locaux incluant certains coûts connexes.

### 20. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

L'Office est exposé à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement et d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction.

L'Office ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

## 20. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

### Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'Office est exposé et les principales politiques de gestion des risques financiers qu'il applique sont détaillés ci-après :

#### *Risque de crédit*

Le risque de crédit représente le risque de pertes financières que l'Office subirait si un client ou une partie à un instrument financier manquait à ses obligations. Ce type de risque découle principalement de certains actifs financiers détenus par l'Office, incluant notamment la trésorerie et équivalents de trésorerie et les débiteurs.

L'Office est exposé à un risque de crédit relativement à ses débiteurs. Le risque de crédit auquel elle fait face est jugé faible en raison de la nature des débiteurs, qui proviennent principalement de gouvernements.

#### *Risque de change*

L'Office est exposé au risque de change en raison de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des débiteurs libellés en dollars américains. Au 31 mars 2022, la trésorerie et équivalents de trésorerie libellée en dollars américains totalise 70 207 \$ USD (87 662 \$ CAD) (2021 : 28 786 \$ USD (36 198 \$ CAD)).

L'Office ne conclut pas de contrats visant à couvrir le risque de change auquel il est exposé et est d'avis que le risque de change auquel ses instruments financiers sont exposés est minime.

#### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité désigne le risque que l'Office ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières au moment requis.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie. Afin d'atteindre ses objectifs et d'acquitter ses obligations, l'Office établit des prévisions budgétaires, mais ne prépare pas de budget de trésorerie détaillé.

Au 31 mars 2022, le solde de trésorerie et équivalents de trésorerie et d'encaisse affectée de l'Office s'élève à 18 328 806 \$ (2021 : 14 865 726 \$). Toutes les obligations financières de l'Office, qui totalisent 5 216 595 \$ (2021 : 5 090 911 \$), ont des échéances contractuelles de moins de 365 jours.

# OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

33

### 21. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'Office s'est engagé, d'après des contrats de location-exploitation échéant le 31 décembre 2028, à verser une somme totale de 5 343 918 \$ pour la location d'espaces de bureau. Les loyers minimaux exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 923 138 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2023, à 949 382 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2024, à 951 811 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2025, à 959 098 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2026 et à 961 527 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2027.

L'Office s'est engagé, d'après un contrat de location-exploitation échéant en 2026-2027, à verser un montant total de 924 977 \$ pour des services de régie. Les paiements pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 189 396 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2023, à 194 131 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2024, à 198 985 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2025, à 203 959 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2026 et à 138 506 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2027.

Au 31 mars 2022, l'Office s'est engagé à faire l'acquisition de droits de diffusion pour un montant total de 3 399 910 \$ dont 3 022 103 \$ sera payé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023, 377 307 \$ au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024 et 500 \$ au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025.

Au 31 mars 2022, l'Office s'est engagé à faire l'acquisition d'immobilisations d'un montant total de 1 128 120 \$ au cours de l'exercice 2022-2023.

### 22. ÉVENTUALITÉ

Le financement reçu des ministères gouvernementaux peut faire l'objet d'un remboursement suite à une vérification si le financement reçu est jugé excédentaire en fonction des ententes de financement convenues entre les parties. Au 31 mars 2022, la direction n'a pas été informée d'un quelconque remboursement éventuel.